

30170 CROS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE CROS

30170

Séance du **18 juin 2020**

Numéro de délibération **10/2020**

L'an 2020

et le 18 juin

à 18 heures

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : C. CLAVEL, Maire

Présents :

MMES Cazes M., Barrat M., Princé M.A., Majourel F., Bouvet E., Deshons C., MM. Clavel C., Dubiez F., Grousset C., Malcoste E., Vieillard Baron A.

Absents :

A été nommé secrétaire : **BARRAT M.**

Objet de la Délibération

BUDGET PRINCIPAL 2019 COMPTE GESTION

L'Assemblée étant en nombre suffisante pour délibérer, Monsieur le Maire, déclare la séance ouverte.

Après s'être fait présenter le budget primitif et supplémentaire de l'exercice 2019 les titres définitifs, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion délivré par Mme Nadine CHABERT Trésorière.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres et recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

Le conseil municipal à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du Budget PRINCIPAL pour l'année 2019 dressé par Mme Nadine CHABERT, Trésorière et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré

Les jours mois et an susdits

Le Maire, Christian CLAVEL



Acte rendu exécutoire après

dépôt en S/Préfecture le

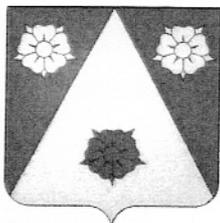


Publication

du

Notification

Du



30170 CROS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE CROS

30170

Séance du 18 juin 2020

Numéro de délibération 11/2020

L'an 2020

et le 18 juin

à 18 heures

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : C. CLAVEL, Maire

Présents :

MMES Cazes M., Barrat M., Princé M.A., Majourel F., Bouvet E., Deshons C., MM. Clavel C., Dubiez F., Grousset C., Malcoste E., Vieillard Baron A.

Absents :

A été nommé secrétaire : BARRAT M.

Objet de la Délibération

BUDGET A.E.P. 2019 COMPTE GESTION

L'Assemblée étant en nombre suffisante pour délibérer, Monsieur le Maire, déclare la séance ouverte.

Après s'être fait présenter le budget primitif et supplémentaire de l'exercice 2019 les titres définitifs, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion délivré par Mme Nadine CHABERT Trésorière.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres et recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

Le conseil municipal à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du Budget de l'A.E.P. pour l'année 2019 dressé par Mme Nadine CHABERT, Trésorière et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré

Les jours mois et an susdits

Le Maire, Christian CLAVEL



Acte rendu exécutoire après

dépôt en S/Préfecture le

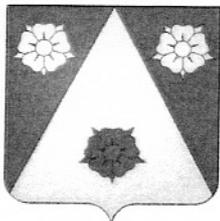


Publication

du

Notification

Du



30170 CROS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE CROS

30170

Séance du **18 juin 2020**

Numéro de délibération **12/2020**

L'an 2020

et le 18 juin

à 18 heures

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : C. CLAVEL, Maire

Présents :

MMES Cazes M., Barrat M., Princé M.A., Majourel F., Bouvet E., Deshons C., MM. Clavel C., Dubiez F., Grousset C., Malcoste E., Vieillard Baron A.

Absents :

A été nommé secrétaire : *BARRAT M.*

Objet de la Délibération

BUDGET ASSAINISSEMENT 2019 COMPTE GESTION

L'Assemblée étant en nombre suffisante pour délibérer, Monsieur le Maire, déclare la séance ouverte.

Après s'être fait présenter le budget primitif et supplémentaire de l'exercice 2019 les titres définitifs, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux de mandats, le compte de gestion délivré par Mme Nadine CHABERT Trésorière.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2018, celui de tous les titres et recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui a été prescrit de passer dans ses écritures :

- Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019 y compris celles relatives à la journée complémentaire,
- Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2019 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires

Le conseil municipal à l'unanimité, déclare que le compte de gestion du Budget de l'ASSAINISSEMENT pour l'année 2019 dressé par Mme Nadine CHABERT, Trésorière et certifié conforme par l'ordonnateur n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

Fait et délibéré

Les jours mois et an susdits

Le Maire, Christian CLAVEL

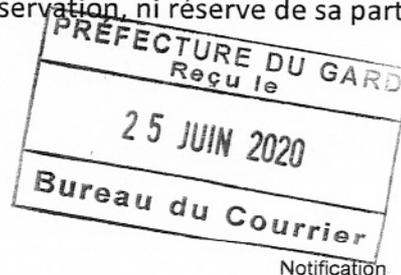


Acte rendu exécutoire après

dépôt en S/Préfecture le

Publication

du



Du



30170 CRO

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE CROS

30170

Séance du 18 juin 2020

Numéro de délibération 13 /2020

L'an 2020

et le 18 juin

à 18 heures

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : F. DUBIEZ, Adjoint

Présents :

MMES Cazes M., Barrat M., Princé M.A., Majourel F., Bouvet E., Deshons C., MM. Clavel C., Dubiez F., Grousset C., Malcoste E., Vieillard Baron A.

ABSENTS :

A été nommé secrétaire : Mme BARRA

Objet de la Délibération : C.A. 2019 PRINCIPAL

L'Assemblée étant en nombre suffisante pour délibérer, Monsieur le Maire, déclare la séance ouverte.

Monsieur le Maire présente aux conseillers le Compte Administratif du BUDGET PRINCIPAL de l'année 2019 RESULTAT DE CLOTURE.

SECTION INVESTISSEMENT :

RESULTAT EXERCICE 2019 :	- 26 239.54 €
RESULTAT REPORTE N-1 :	- 11 455.23 €
RESULTAT DE CLOTURE 2019	- 37 694.77 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT :

RESULTAT EXERCICE 2019	84 752.09 €
RESULTAT REPORTE N-1 :	425 519.52 €
RESULTAT DE CLOTURE 2019 :	510 271.61 €
RESULTAT DE CLOTURE	472 576.84 €

Au moment du vote M. le Maire se retire.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve le résultat de clôture de l'exercice 2019 du BUDGET PRINCIPAL tel que présenté par M. le Maire.

Fait et délibéré
Les jours mois et an susdits
Le Maire, C. CLAVEL



Acte rendu exécutoire après

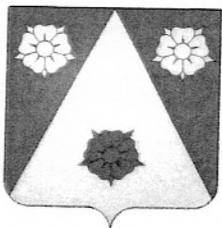
dépôt en S/Préfecture le



Publication

du

Du



30170 CRO

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE CROS

30170

Séance du **18 juin 2020**

Numéro de délibération **14 /2020**

L'an 2020

et le 18 juin

à 18 heures

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : F. DUBIEZ, Adjoint

Présents :

MMES Cazes M., Barrat M., Princé M.A., Majourel F., Bouvet E., Deshons C., MM. Clavel C., Dubiez F., Grousset C., Malcoste E., Vieillard Baron A.

ABSENTS :

A été nommé secrétaire : Mme BARRA

Objet de la Délibération : C.A. 2019 A.E.P.

L'Assemblée étant en nombre suffisante pour délibérer, Monsieur le Maire, déclare la séance ouverte.

Monsieur le Maire présente aux conseillers le Compte Administratif du BUDGET de l'A.E.P. de l'année 2019 RESULTAT DE CLOTURE.

SECTION INVESTISSEMENT :

RESULTAT EXERCICE 2019 : - 172 064.14 €

RESULTAT REPORTE N-1 : - 1 429.63 €

RESULTAT DE CLOTURE 2019 - 173 493.77 €

SECTION D'EXPLOITATION :

RESULTAT EXERCICE 2019 13 912.05 €

RESULTAT REPORTE N-1 : 105 781.77 €

RESULTAT DE CLOTURE 2019 : 119 693.82 €

RESULTAT DE CLOTURE - 53 799.95 €

Au moment du vote M. le Maire se retire.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve le résultat de clôture de l'exercice 2019 du BUDGET DE l'A.E.P. tel que présenté par M. le Maire.

Fait et délibéré
Les jours mois et an susdits
Le Maire, C. CLAVEL



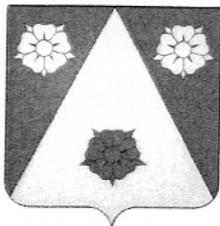
Acte rendu exécutoire après

dépôt en S/Préfecture le

Publication

du





30170 CRO

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE CROS

30170

Séance du 18 juin 2020

Numéro de délibération 15 /2020

L'an 2020

et le 18 juin

à 18 heures

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : F. DUBIEZ, Adjoint

Présents :

MMES Cazes M., Barrat M., Princé M.A., Majourel F., Bouvet E., Deshons C., MM. Clavel C., Dubiez F., Grousset C., Malcoste E., Vieillard Baron A.

ABSENTS :

A été nommé secrétaire : Mme BARRA

Objet de la Délibération : C.A. 2019 ~~A.E.P.~~ ASSAINISSEMENT

L'Assemblée étant en nombre suffisante pour délibérer, Monsieur le Maire, déclare la séance ouverte.

Monsieur le Maire présente aux conseillers le Compte Administratif du BUDGET de l'ASSAINISSEMENT. de l'année 2019 RESULTAT DE CLOTURE.

SECTION INVESTISSEMENT :

RESULTAT EXERCICE 2019 :	3 983.63 €
RESULTAT REPORTE N-1 :	12 104.54 €
RESULTAT DE CLOTURE 2019	16 088.17 €

SECTION D'EXPLOITATION :

RESULTAT EXERCICE 2019	- 1 151.79 €
RESULTAT REPORTE N-1 :	21 338.54 €
RESULTAT DE CLOTURE 2019 :	20 186.75 €
RESULTAT DE CLOTURE	36 274.92 €

Au moment du vote M. le Maire se retire.

Après en avoir délibéré, le conseil approuve le résultat de clôture de l'exercice 2019 du BUDGET DE l'ASSAINISSEMENT tel que présenté par M. le Maire.

Fait et délibéré,
Les jours mois et an susdits
Le Maire, C. CLAVEL



Acte rendu exécutoire après

Publication

Du

dépôt en S/Préfecture le

du



30170 CROS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CROS

30170

Séance du 18 JUIN 2020

Numéro de délibération 16/2020

L'an 2020

Et le 18 JUIN 2020

À 18 heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : C. CLAVEL, Maire

Présents :

MMES Cazes M., Barrat M., Princé M.A., Majourel F., Bouvet E., Deshons C., MM. Clavel C., Dubiez F., Grousset C., Malcoste E., Vieillard Baron A.

Absents :

A été nommé secrétaire : BARRAT

Objet de la Délibération : BUDGET PRINCIPAL - AFFECTATION DE RESULTAT

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le résultat cumulé du Compte Administratif 2019 du budget du BUDGET PRINCIPAL

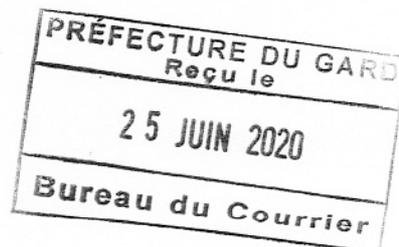
INVESTISSEMENT	- 37 694.77 €
FONCTIONNEMENT	510 271.61 €
INVESTISSEMENT SOLDE DES RESTE A REALISER 2019	
DEPENSES	17 500.00 €
BESOIN DE FINANCEMENT EN INVESTISSEMENT	55 194.77 €

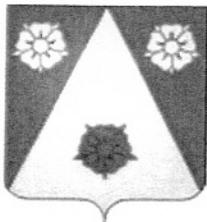
Après avoir ouï son maire et après en avoir délibéré, l'Assemblée :
DECIDE à la majorité des membres d'affecter en investissement au compte 1068 la somme de 55 194.77 €

Fait et délibéré

Les jours mois et an susdits

Le Maire,
C. CLAVEL





30170 CROS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CROS

30170

Séance du 18 JUIN 2020

Numéro de délibération 17/2020

L'an 2020

Et le 18 JUIN 2020

À 18 heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : C. CLAVEL, Maire

Présents :

MMES Cazes M., Barrat M., Princé M.A., Majourel F., Bouvet E., Deshons C., MM. Clavel C., Dubiez F., Grousset C., Malcoste E., Vieillard Baron A.

Absents :

A été nommé secrétaire : BARRAT

Objet de la Délibération : BUDGET A.E.P. - AFFECTATION DE RESULTAT

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le résultat cumulé du Compte Administratif 2019 du budget du BUDGET DE L'A.E.P.

INVESTISSEMENT	- 508 388.81 €
FONCTIONNEMENT	496 895.04 €
BESOIN DE FINANCEMENT EN INVESTISSEMENT	11 493.77 €

Après avoir ouï son maire et après en avoir délibéré, l'Assemblée :
DECIDE à la majorité des membres d'affecter en investissement au compte 1068 la somme de 11 493.77 €

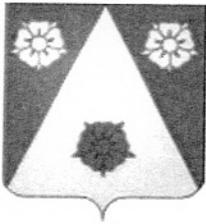
Fait et délibéré

Les jours mois et an susdits

Le Maire,

C. CLAVEL





30170 CROS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE CROS

30170

Séance du **18 JUIN 2020**

Numéro de délibération **18/2020**

L'an 2020

Et le 18 JUIN 2020

À 18 heures

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : C. CLAVEL, Maire

Présents :

MMES Cazes M., Barrat M., Princé M.A., Majourel F., Bouvet E., Deshons C., MM. Clavel C., Dubiez F., Grousset C., Malcoste E., Vieillard Baron A.

Absents :

A été nommé secrétaire : BARRAT

Objet de la Délibération : BUDGET ASSAINISSEMENT - AFFECTATION DE RESULTAT

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée le résultat cumulé du Compte Administratif 2019 du budget du BUDGET DE L'ASSAINISSEMENT

INVESTISSEMENT	16 088.17 €
FONCTIONNEMENT	20 186.75 €
TOTAL	36 274.92 €

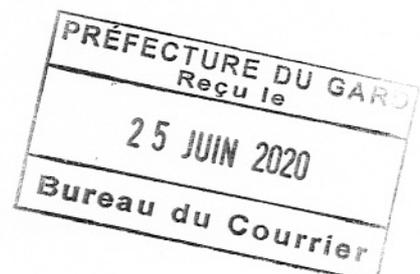
Après avoir ouï son maire et après en avoir délibéré, l'Assemblée :
DECIDE à la majorité des membres de ne pas effectuer d'affectation de résultat en investissement.

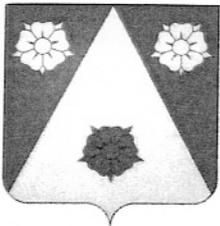
Fait et délibéré

Les jours mois et an susdits

Le Maire,

C. CLAVEL





30170 CROS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

GARD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE CROS

30170

Séance du 18 juin 2020

Numéro de délibération 19/2020

L'an 2020

et le 18 juin

à 18 heures

le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances,

sous la présidence de : C. CLAVEL, Maire

Présents :

MMES Cazes M., Barrat M., Princé M.A., Majourel F., Bouvet E., Deshons C., MM. Clavel C., Dubiez F., Grousset C., Malcoste E., Vieillard Baron A.

Absents :

A été nommé secrétaire : BARRAT.

Objet de la Délibération
TARIFS EAU 2020

L'Assemblée étant en nombre suffisante pour délibérer, Monsieur le Maire, déclare la séance ouverte.

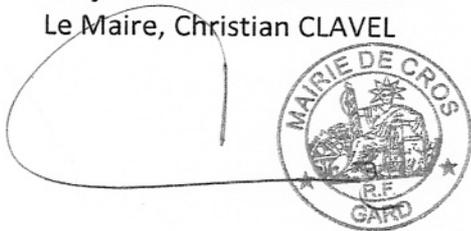
M. le maire propose aux conseillers de fixer les tarifs de l'EAU pour 2020 comme suit :

Location annuelle des compteurs : part fixe	130.00 € HT
Prix du M3	1.45 € H.T.

Le conseil ouï son maire et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents :

ACCEPTE de fixer les tarifs de l'eau à compter de 2020 comme indiqués ci-dessus

Fait et délibéré
Les jours mois et an susdits
Le Maire, Christian CLAVEL



Acte rendu exécutoire après
dépôt en S/Préfecture le

Publication
du

Notification
Du